



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

DE LA FILIÈRE LAITIÈRE

*& des
éleveurs !*

Depuis plus de 10 ans, la Laiterie de Saint Denis de l'Hôtel construit son mur de briques et travaille conjointement avec les éleveurs sur des cahiers des charges différenciants, pour répondre à la demande des clients et des consommateurs.

Soucieux de l'environnement, de la biodiversité et des Hommes, nos convictions et nos engagements nous ont amené à construire notre propre RSE filières, en communiquant sur le savoir faire des différents acteurs de la filière : nos éleveurs et nous !

En constante évolution, la Laiterie de Saint Denis de l'Hôtel accompagne aujourd'hui plus de 500 éleveurs et conditionne 400 millions de litres de lait. Réputés pour nos bonnes relations avec nos clients, c'est accompagné de notre organisation de producteurs que nous les rencontrons pour échanger sur l'actualité, les coûts de production et l'évolution des cahiers des charges. Basés sur la transparence, nous communiquons sur le fait que nos échanges doivent être un modèle pour l'ensemble des filières agricoles.

Convaincus que l'agriculture est indispensable pour la société, l'environnement et la biodiversité, nous avons mis en place un dispositif d'aide à l'installation pour toutes les personnes qui se lancent dans ce beau métier qu'est l'élevage. Nous veillons et accompagnons nos éleveurs, avec les organismes locaux et régionaux, pour que les structures perdurent, soient reprises et que demain, notre alimentation reste française et de qualité !



*« Le savoir-faire de l'éleveur se transmet
comme un précieux héritage. »*





CHARTRE DES BONNES PRATIQUES *d'élevage*

Créée en 1999 et en constante évolution, la charte a été dotée, en 2022, d'une nouvelle ambition : être l'outil de déploiement en élevage de la démarche de responsabilité sociétale « France, Terre de Lait ». Elle définit ainsi les objectifs de progrès de la filière laitière pour rester en phase avec les attentes de la société. En ce sens, la Charte est une démarche adaptée pour accompagner les évolutions des pratiques en élevage et la mise en œuvre des engagements pris au niveau collectif dans « France Terre de Lait ». Ainsi, pour chaque chapitre de la Charte sont définis des objectifs à atteindre et des marges de progrès.



des élevages
adhérents à la
démarche



élevages au
31/12/2023



millions de
litres

BIEN-ÊTRE *animal*

Depuis toujours, le bien-être animal fait partie du métier d'éleveur. Sans le nommer, sans le définir, l'éleveur par ses gestes, ses pratiques et ses observations est soucieux, au quotidien, du confort et de la santé de son troupeau. C'est sa responsabilité et l'assurance d'une production laitière de qualité. Ancrée dans le socle de la démarche de responsabilité sociétale « France Terre de Lait », depuis 2020, la filière laitière évalue le bien-être des troupeaux laitiers.

Les indicateurs retenus sont autant que possible centrés sur l'animal et en cohérence avec l'efficacité technico-économique des fermes laitières. Ils répondent aux 11 principes définis par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale et aux 5 libertés fondamentales de l'animal.

Utilisables dans tous les élevages laitiers, les indicateurs sont issus d'une démarche scientifique et technique Welfare Quality® qui a été construite par un consortium de chercheurs européens. Les indicateurs utilisés pour l'évaluation prennent en compte le travail quotidien des éleveurs : état corporel, boiterie, mammite, couchage...

100%

des élevages
ont réalisé
l'évaluation BEA

30% en note « Excellent »

64% en note « Supérieur »

6% en note « Progression »





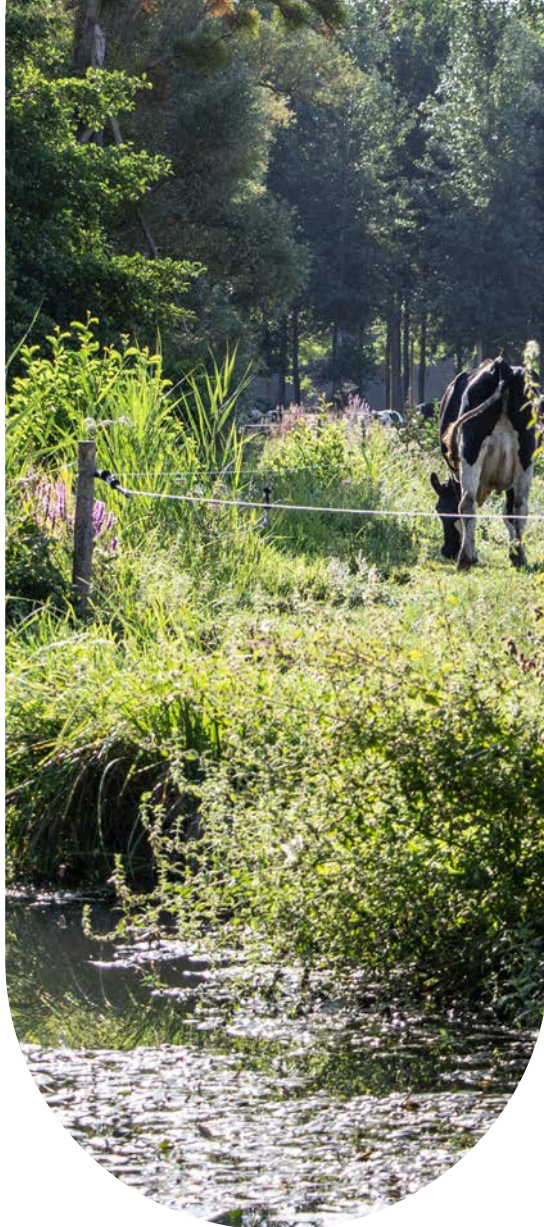
ÉVOLUTION DES NOTES

LSDH a été précurseur dans la réalisation des audits bien-être animal en démarrant en 2014 avec un de ses clients et l'ONG CIWF.

Nous avons travaillé à la mise en place de Boviwell avec Moy Park et dès 2020, nous avons réalisé les premiers diagnostics en élevage avec analyses des résultats et mise en place d'un plan d'actions personnalisé par exploitation.

Avec ce recul, nous sommes capables de suivre de près des indicateurs avec un objectif d'amélioration continue. Voici quelques chiffres des évolutions constatées :

- Évolution de la note d'ébourgeonnage : les éleveurs prennent de plus en plus la douleur en charge via l'utilisation d'anesthésiant et/ou antalgique et de moins en moins d'entre eux sont concernés par cette marge de progrès : **de 43 à 38% en 1 an d'audit.**
- 9% des éleveurs avaient une marge de progrès sur l'abreuvement des vaches. Celui-ci était insuffisant. Grâce à l'investissement de certains d'entre eux, on baisse le pourcentage à **6% en 1 an !**
- La marge de progrès du score santé concerne toujours **un tiers des éleveurs**. Nous n'avons pas constaté d'évolution en 1 an. Ainsi, l'accent sera porté dessus en 2024/2025.



DÉVELOPPEMENT *interne*

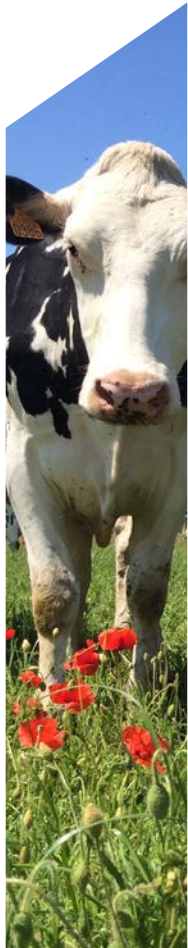
Afin d'enrichir nos démarches, LSDH a développé un audit interne où des critères supplémentaires sont évalués que nous détaillerons dans ce rapport : provenance des aliments ; certifications des fournisseurs ; relevé du pâturage ; enrichissements en élevage ; santé du troupeau ; élevage des veaux ; sensibilisation à la ressource en eau et en énergie ; etc...

100%

des élevages sont
questionnés sur
ces points.



*Mise en place d'un plan
d'action pour une amélioration
continue des résultats*



Basé sur le cahier des charges du CNIEL, nos éleveurs ayant la possibilité de faire pâturer leurs animaux dès que les conditions le permettent sont audités chaque année sur ce critère.

Voici les points à respecter :

 SURFACE $\geq$ 10 ARES PAR VACHE

 $\geq$ 120 JOURS PAR AN

 $\geq$ 6H PAR JOUR



PÂTURAGE

En 2023, ce sont **331 élevages** concernés qui donnent accès à l'extérieur aux vaches laitières.

84%

des élevages font
pâture leurs
animaux

28,51

ares en moyenne
par vache

234

jours en moyenne
sur l'année



99,8%

des élevages ont
une alimentation
sans OGM (<0.9%)

En 2015, avec l'apparition de nouvelles demandes et de nouveaux cahiers des charges, LSDH a décidé d'avoir toute sa collecte issue d'animaux nourris sans OGM (<0.9%). Nous nous sommes inspirés de différents référentiels comme VLOG ou celui du CNIEL pour créer notre propre démarche interne avec un plan de contrôle par nos techniciens, où 100% des éleveurs sont audités minimum 1 fois par an mais aussi par un cabinet tiers afin d'assurer la robustesse de la démarche.

Chaque année, nous vérifions l'absence d'OGM (<0.9%) par analyse de rations d'exploitations choisies au hasard pour consolider notre démarche. Durant les audits, nous vérifions les bons d'aliments des éleveurs afin de s'assurer que les matières premières ou aliments composés soient bien certifiés « sans OGM » (<0.9%).



VALORISATION INTERNE

Sur l'année 2023, **16 éleveurs** proches de Saint Denis de l'Hôtel ont valorisé, par l'alimentation du troupeau, **2 151 tonnes d'aliments** secs ou humides, sortis de notre usine d'extraction végétale. Il s'agit d'okara de soja, d'okara de céréales, de graines de soja, etc... Cette valorisation, sans intermédiaire, est typique d'une commercialisation en circuit court !



ALIMENTATION



SUIVI DES CERTIFICATIONS

Nous nous assurons également que les fournisseurs ou marchands de nos éleveurs soient certifiés ou attestent leurs approvisionnements comme étant « sans OGM » (<0.9%).

65% d'entre eux sont **certifiés Oqualim** et/ou **23%** adhérent à **Duralim**.

KÉSAKO ?

Depuis plusieurs années et avec l'émergence de plus en plus de cahiers des charges, les entreprises du secteur de la nutrition animale en France s'investissent activement dans l'amélioration continue de la sécurité des aliments destinés aux animaux.

Les travaux ont conduit à l'élaboration du guide de bonnes pratiques de fabrication d'aliments composés auquel est adossé un système de certification des usines. De plus, s'est développé un plan collectif d'autocontrôles. Ce dernier permet aux entreprises qui y participent, de concourir à la vérification de la sécurité des produits qu'elles fabriquent.

Pour valoriser ces initiatives, pour en assurer la cohérence et la promotion, la certification **OQUALIM** a été créée.

En ce qui nous concerne, les entreprises d'alimentation sont certifiées OQUALIM conformément à trois référentiels dont deux qui nous intéressent : **RCNA** (Référentiel de certification de la nutrition animale) et **STNO** (Socle technique nourri sans OGM).



Plateforme collaborative pour l'alimentation durable des animaux : apporter la garantie à la société que les matières premières utilisées en alimentation animale sont produites dans le respect de critères environnementaux, sociaux et économiques.

TRAVAILLER SUR LE « SANS SOJA » D'IMPORTATION ET LA DÉFORESTATION

OBJECTIF
N°1 DES 5
PROCHAINES
ANNÉES



ORIGINE

En 2020, LSDH a été le **premier industriel laitier** signataire du **Manifeste Earthworm « pour une mobilisation des acteurs français pour lutter contre la déforestation importée liée au soja »** avec une cut-off date au 1^{er} janvier 2020. Passée cette date, les approvisionnements liés à la déforestation étaient interdits.

Afin de suivre la mise en oeuvre des engagements, des actions concrètes ont été mises en place par l'ONG pour mobiliser les acteurs sur le terrain et atteindre un approvisionnement de soja responsable : traçabilité, analyse du risque et validation des matières premières.

Ainsi, le premier cargo de soja ZDC (zéro déforestation ni conversion) est arrivé en France en **mai 2022**.



• NOTRE POINT FORT



PROXIMITÉ & TRANSPARENCE

En 2023, **47%** des éleveurs travaillaient sans soja dans l'alimentation de leurs animaux. Cet aliment protéique est souvent remplacé par du tourteau de colza.

Notre volonté est de basculer sur une **alimentation 100% certifiée, sans déforestation ni conversion** d'écosystème d'ici les 5 prochaines années.

La production de lait à base d'animaux nourris « sans OGM » (<0.9%) nous a permis, dès le départ, d'accélérer le pas sur la non déforestation.

Nous sommes régulièrement en contact avec les fournisseurs de nos éleveurs et travaillons en toute transparence avec eux. Nous échangeons sur les attentes clients et consommateurs.

A date, nous savons qu'il est possible, pour la plupart, d'indiquer les origines des aliments sur les documents, vérifiés lors de nos audits. De ce fait, nous connaissons la provenance & pourrons claimer totalement ou partiellement ce caractère non déforestant.

C'est un gros travail entamé sur la fin d'année 2024 !



SANTÉ

Premiers soucieux du bien-être de leurs animaux, les éleveurs n'ont pas attendu les cahiers des charges pour améliorer le confort et faire de la santé le critère n°1 d'une production laitière à l'attendue de leurs objectifs.

Chez LSDH, nous avons intégré des critères « santé » dans nos audits pour formaliser par écrit ce qui est fait en pratique et relayer le savoir-faire de nos producteurs.



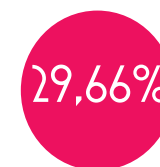
LES ANTIBIOTIQUES, OUI MAIS...

Chaque année, nous échangeons avec les éleveurs sur leurs frais vétérinaires. Ont-ils évolué ? En hausse ou en baisse ? Ce critère ne peut pas être interprété seul. Il est toujours mis en comparaison avec le taux de renouvellement du troupeau et les pertes.

Comme les Hommes, les vaches malades sont soignées et, quand c'est nécessaire, il faut employer des antibiotiques. L'économie étant le nerf de la guerre, ce n'est jamais à outrance



En € des 1000 litres ;
il s'agit de la moyenne
2023 des audits sur
l'ensemble de nos
éleveurs



Pourcentage
moyen du taux
de réforme



Pourcentage moyen du
taux de pertes, toutes
catégories animales
confondues



Pourcentage
d'éleveurs qui
ne font plus
le tarissement
systématique avec
des antibiotiques



Pourcentage d'éleveurs
qui emploient des
méthodes alternatives
pour soigner leurs
animaux

Ces deux pratiques ne sont pas transposables d'un élevage à un autre et nécessitent un bon accompagnement et une bonne formation des éleveurs. Les mauvaises méthodes peuvent être fatales.

Beaucoup d'éleveurs sont formés et témoignent via notre journal interne pour partager leurs expériences.



ENGAGÉ AVEC BLEU BLANC COEUR



Bleu Blanc Cœur est une démarche agricole et alimentaire durable visant à améliorer la qualité nutritionnelle et environnementale de notre alimentation, en diversifiant et équilibrant l'alimentation des animaux avec des fourrages et des graines d'intérêts nutritionnels naturellement riches en oméga 3 (herbe, luzerne, lin, féverole, etc...).

Démarrée en 2016, la collecte BBC comprend aujourd'hui 35 éleveurs, soit l'équivalent de **9% de la collecte** totale chez LSDH.

Le cahier des charges, exigeant et à double obligation (**obligation de moyens et obligation de résultats**), oblige les éleveurs à avoir une bonne technicité, notamment sur l'alimentation des vaches.

Grâce à la meilleure efficacité du bol alimentaire, les vaches éructent moins et donc réduisent leurs émissions de méthane provenant de la digestion. Le soja d'import et l'huile de palme étant interdits, cela amène les éleveurs à mettre en place des méthodes de complémentation alternatives comme l'implantation de luzerne : ils participent à la **diversification des sols** et améliorent également leur **empreinte carbone**.

La **réduction des émissions de méthane** est donc un enjeu fort et favorable grâce à cette démarche :

385,1 T

de méthane en
moins depuis
2020, soit 49 889 356
km évités !



L'environnement, le climat, la biodiversité, ... sont autant de sujets qui animent le quotidien des éleveurs. Ici aussi, on jugeait primordial de communiquer sur les pratiques des éleveurs, en mettant des mots simples sur leurs actes, compréhensibles et accessibles par tous.

Toujours accompagné de notre organisation de producteurs, nous avons décidé d'engager **toutes les exploitations d'avenir** dans la réalisation d'un diagnostic carbone : le CAP2ER niveau 2.

WHAT?

Il s'agit d'un outil d'évaluation environnementale multicritères à l'échelle de l'exploitation, des ateliers et des produits. Il vise à évaluer les performances environnementales d'une exploitation, la situer par rapport à des références et mettre en place des plans d'action pour progresser.

CAP'2ER®

CARBONE

96%

des élevages ont suivi une formation collective

100% de nos exploitations d'avenir ont réalisé le diagnostic CAP2ER niveau 2. Nous avons commencé ce travail en 2019, en partenariat avec les organismes départementaux. Suite à cela, nous avons convié tous nos éleveurs à une formation de 2 jours avec des aspects théoriques sur ce que sont les gaz à effet de serre, leurs impacts et pouvoirs réchauffants ; mais aussi des aspects techniques avec une mise en situation : à chaque session, un ou deux leviers d'action étaient sélectionnés sur un cas type et les éleveurs assistaient, en direct, à l'évolution de l'impact carbone et des différentes contributions, quelles soient zootechniques ou économiques.

Chacun d'entre eux choisissaient ensuite des plans de progrès sur lesquels nous suivons l'avancée, chaque année, durant nos audits internes. Il faut évidemment les adapter au système d'élevage qu'ils décident de conduire. Certains éleveurs ont fait le choix de se faire accompagner par un conseiller spécifique, en fonction de l'axe de travail choisi.

CONTRIBUTIONS POSITIVES

Lors de la réalisation du diagnostic, un certain nombre de critères sont synthétisés et permettent à l'éleveur de choisir son plan d'action. En revanche, le récapitulatif des indicateurs permettent de mettre en avant 3 contributions positives, sur lesquelles il est important de communiquer au grand public. Les agriculteurs sont les seuls acteurs à pouvoir répondre à ces objectifs.

Performance nourrissante

L'ensemble des exploitations
LSDH ayant réalisé le diagnostic
répondent à une **capacité
nourricière à hauteur de
1 180 000 personnes** ou,
en moyenne, un peu plus de 3 000
citoyens par élevage.

La production de Matières Premières
Agricoles (MPA) est caractérisée par
une valeur nutritionnelle, estimée
selon 3 indicateurs : l'énergie, les
protéines totales et les protéines
animales. Le tout est divisé par le
besoin nutritionnel moyen d'un
individu.

Maintien de la biodiversité

Les exploitations évaluées
permettent un **entretien de la
biodiversité à hauteur d'un
équivalent de 54 031 ha** ou,
en moyenne, 142 eq. ha par élevage.

Pour ce critère, on dénombre les
différents éléments agroécologiques
présent par élevage et contribuant au
maintien de la biodiversité (prairies,
jachères, haies, fossés, arbres, etc...)

Stockage du carbone

Les exploitations évaluées
permettent de stocker **du
carbone à hauteur de 27
483 tonne eq. CO₂** ou, en
moyenne, 72 T.eq.CO₂ par élevage.

Cet indicateur correspond à la
rétention dans le sol de la biomasse de
carbone sous forme organique.

Les cultures en place permettent
d'évaluer un stockage ou déstockage
du carbone en fonction des
pratiques culturales, des rotations
mais également des infrastructures
présentes naturellement.



& D'AILLEURS...

Ces diagnostics sont intéressants et mettent en avant bon nombre de critères sur lesquels la communication est oubliée. Certes, l'élevage a un impact sur l'environnement: les animaux éructent, le stockage des effluents émet des gazs et les tracteurs rejettent du CO₂: ce sont **7400 kg eq.CO2/ha de SAU** qui sont émis par les exploitations ayant calculé leur empreinte carbone.

Mais par contre, pour compenser cela, les structures ont évoluées et avant même d'avoir réévalué leurs empreintes carbone, les chiffres sont déjà intéressants à mettre en avant:

5575 M

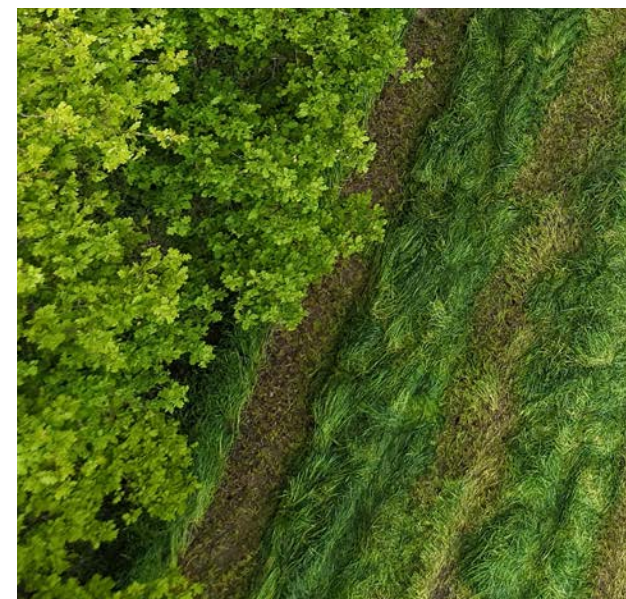
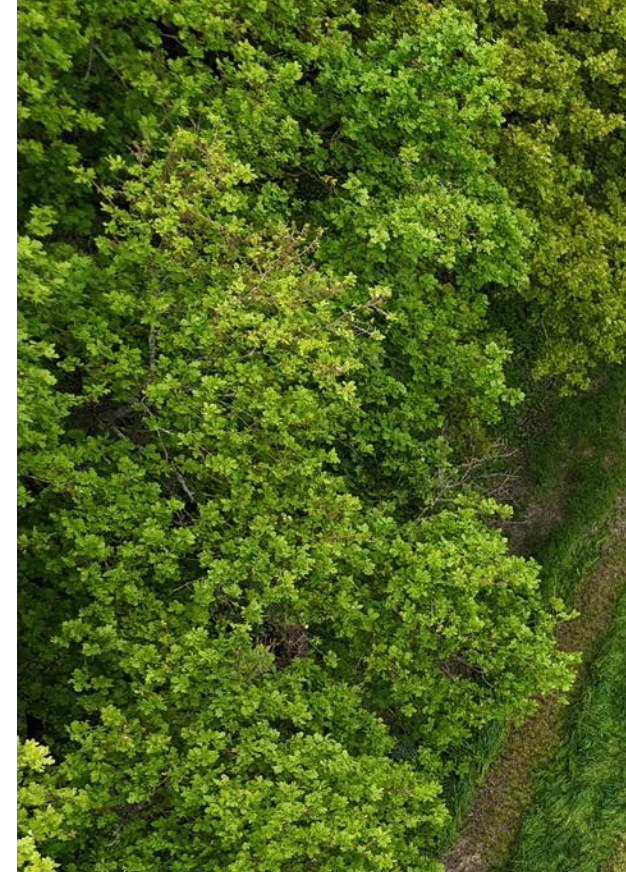
c'est la moyenne
du linéaire de
haies présent par
exploitation

9%

c'est le taux moyen
de compensation
carbone permis par
les exploitations

30%

c'est le taux moyen
de part de prairies
permanentes sur la
surface totale des
exploitations





ÉNERGIE & EAU

Soucieux de la planète et engagés, les producteurs ont des pratiques qui permettent d'économiser l'eau et/ou l'énergie. Leurs utilisations sont primordiales et le monde agricole a été un des précurseurs dans la sensibilisation de ces ressources essentielles.

Ils sont **88% à avoir des pratiques permettant d'économiser l'énergie**. La plupart mettent en place un travail simplifié du sol (l'objectif est de limiter les passages dans les champs et de réduire la profondeur et l'impact du travail du sol. Ainsi, il y a une économie de fioul mais également de carbone rejeté). Ils peuvent aussi posséder un pré-refroidisseur ou un récupérateur de calories.



Les exploitations mettent également en place des systèmes ou pratiques permettant d'économiser l'eau : ils sont **41% à avoir investi** dans ce domaine. Majoritairement, il s'agit d'une récupération d'eau de pluie et/ou d'un recyclage de l'eau de rinçage de la machine à traire pour nettoyer la salle de traite et les sols. Dépourvu en lait puisqu'il s'agit du dernier rinçage, cela permet une économie importante puisque cette intervention revient deux fois par jour.

KÉSAKO ?

Le pré-refroidisseur permet d'abaisser la température du lait avant d'arriver dans le tank grâce à une circulation d'eau froide, à contre courant, dans un circuit adjacent. De ce fait, le tank tourne moins longtemps pour refroidir le lait. De plus, les animaux bénéficient d'un apport d'eau tiédie, sortie du pré-refroidisseur.

Le récupérateur de calories, installé sur le tank à lait, permet quant à lui de récupérer la chaleur liée au refroidissement du lait pour aider le chauffe-eau à ... chauffer l'eau !



44%

c'est le pourcentage d'éleveurs produisant de l'énergie

La plupart d'entre eux sont propriétaires de **panneaux photovoltaïques**, souvent sur le toit des hangars de stockage ou tracker : quasiment **85%**.

Autrement, **les unités de méthanisation** se développent. Souvent collectives, elles permettent de valoriser les effluents d'élevage et de réinjecter l'énergie produite dans le réseau. **34%** des structures sont concernées par ces infrastructures.

LA BIODIVERSITÉ VUE PAR *les éleveurs*

Après avoir passé des décennies à faire disparaître les haies, les bosquets, les arbres dans un souci de productivité, les agriculteurs ont pris conscience de leurs impacts et les mentalités ont changé.

Au sortir de la guerre, nous n'avions pas les mêmes objectifs qu'aujourd'hui. Il fallait nourrir la population et agrandir les parcelles. Dans les mêmes moments, les premiers tracteurs ont fait leur apparition et le travail était facilité.

Aujourd'hui, les travailleurs du sol subissent l'érosion & la sécheresse.

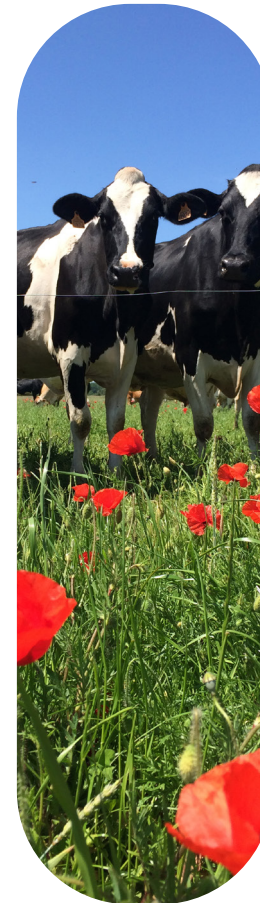
De plus en plus d'agriculteurs replantent des haies et leurs effets positifs sont multiples :

refuge pour
les espèces
sauvages &
insectes

réduction de
l'érosion, effet
anti-sécheresse
en limitant
l'évaporation

effet brise-vent
et ombre pour
les animaux

Cette année, une **quinzaine d'éleveurs** se sont fait accompagner par des ONG ou associations, en partenariat avec des groupes scolaires, pour replanter chacun, **entre 800 m et plus de 2 km** de haies.



« Mon grand-père avait coutume de dire qu'une fois dans votre vie, vous aurez besoin d'un médecin, d'un avocat, d'un policier. Mais tous les jours, trois fois par jour, vous aurez besoin d'un agriculteur. »

Démarrée en 2018, la Laiterie de Saint Denis de l'Hôtel a souhaité diversifier ses approvisionnements et a constitué **sa propre collecte en lait biologique.**

À cette époque, les ventes de lait biologique augmentaient en France. Plusieurs producteurs nous avaient fait part de leur souhait d'entrer en conversion, tout en restant en contrat avec LSDH.

Au lancement de cette filière chez LSDH, un contrat tripartite a été signé entre un client, WWF et LSDH/APLBC. L'objectif était, grâce à une aide à la conversion, d'accompagner 30 millions de litres pour développer cette démarche.

LAIT BIO

17

c'est le volume annuel bio 2023, en millions de litre de nos éleveurs

45

nombre de producteurs bio chez LSDH

dont 12 éleveurs en cahier des charges CQLP bio

Comme toute autre démarche chez LSDH, les producteurs sont **audités une fois par an en interne.**

Depuis 2022, **20% d'entre eux sont sur-audités** par Bureau Véritas suite à un cahier des charges mis en place avec une enseigne.

En 2019, après différentes demandes de labellisation, nous nous sommes tournés vers Bureau Véritas pour faire vérifier **nos démarches « équitables »**. Nous avons créé une **certification**, conjointement avec eux, où sont audités les producteurs, les organisations de producteurs et la laiterie en tant que site de conditionnement et porteur de démarche.

Grâce à ce cahier des charges complet et innovant, nous certifions à nos clients concernés que leur produit est équitable via des attestations, renouvelées lors de chaque audit.

Dans ce cahier des charges, nous vérifions plusieurs axes économiques : étude des coûts de production et des indicateurs nous servant à construire le prix de lait ; audit de certification + suivi des producteurs adhérents à la démarche ; axe démocratique avec vote du prix dit « équitable » ; comptes rendus et procès verbaux d'assemblées générales ; etc...

NOTRE DIFFÉRENCIATION

Chaque mois, nous faisons vérifier le prix payé aux éleveurs par un commissaire aux comptes. En possession des volumes collectés, des prix négociés avec chaque client (démarche équitable ou non) et des ventes mensuelles en magasin, le cabinet publie, à chaque enseigne un certificat qui atteste du prix vérifié, permis par son engagement. De manière anonyme, elle a la possibilité de se comparer aux autres.



ÉQUITABILITÉ

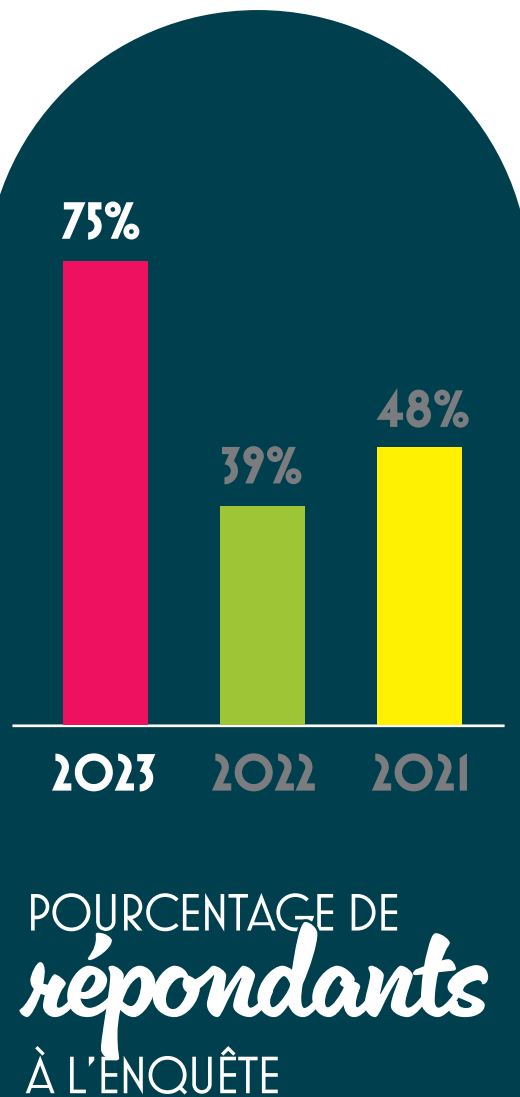
La filière a établi un plan d'actions définissant un certain nombre d'engagements de la part des différents acteurs de la filière. Ce plan de filière dénommé « France, Terre de Lait » correspond à une démarche de responsabilité sociétale.

Une liste d'indicateurs a été définis, permettant de lister des objectifs concrets à atteindre en 2025. On mesure également l'amélioration des performances au niveau de plusieurs axes : économique et social, sanitaire, alimentaire, environnemental et bien-être animal.



Chaque année depuis 2021, nous diffusons une enquête à l'ensemble de nos éleveurs. Anonymisés, les résultats nous permettent de nous comparer au niveau national. Le questionnaire évolue chaque année grâce à nos différentes démarches et à l'engagement de nos éleveurs.

Grâce aux engagements de nos éleveurs, nous valorisons les bonnes pratiques d'élevage et communiquons sur le mieux vivre des différents acteurs de la filière tout en garantissant une haute qualité sanitaire du produit.



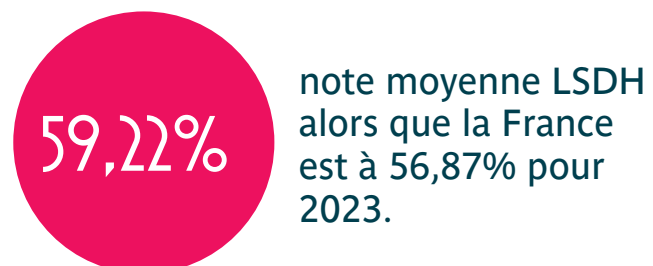
SE NOTER *de 1 à 10*

Les éleveurs répondants se sont évalués sur 16 questions, sur une échelle de 1 à 10, sur leur ressenti.

Ces questions sont regroupées en 4 catégories :

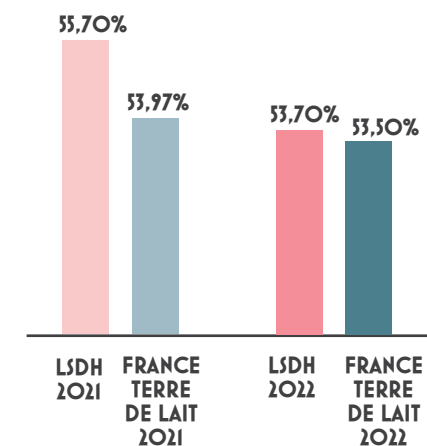
- reconnaissance et soutien
- sécurité économique et avenir
- attachement au métier
- charge de travail & pénibilité

Ces 4 catégories sont ensuite synthétisées en une note globale, qui nous permet de nous comparer à la France et de suivre son évolution, année après année.



note moyenne LSDH
alors que la France
est à 56,87% pour
2023.

Amélioration
significative depuis
2021



ATTACHEMENT, SÉCURITÉ *et avenir*

L'accompagnement, la proximité, la transparence sont autant d'adjectifs qui résument la relation entre LSDH et ses éleveurs. De ce fait, les différences entre les notes apportées par nos producteurs et ceux pour « France, Terre de Lait » sont significatives et nous sommes fiers de les mettre en avant :



OPTIMISME



0,7 point d'avance pour LSDH sur ce critère : 6,1 sur 10 contre 5,4.



ATTACHEMENT AU MÉTIER



1,5 point d'avance pour LSDH sur ce critère : 8 sur 10 contre 7,5.



ÉPANOUISSEMENT



0,4 point d'avance pour LSDH sur ce critère avec une note de 7,4 sur 10.



FAVORABLE À L'INSTALLATION D'UN PROCHE



1,2 point d'avance pour LSDH sur ce critère avec une note de 6,5 sur 10.



PERSPECTIVES DE LA LAITERIE

• RSE_LSDH_2024

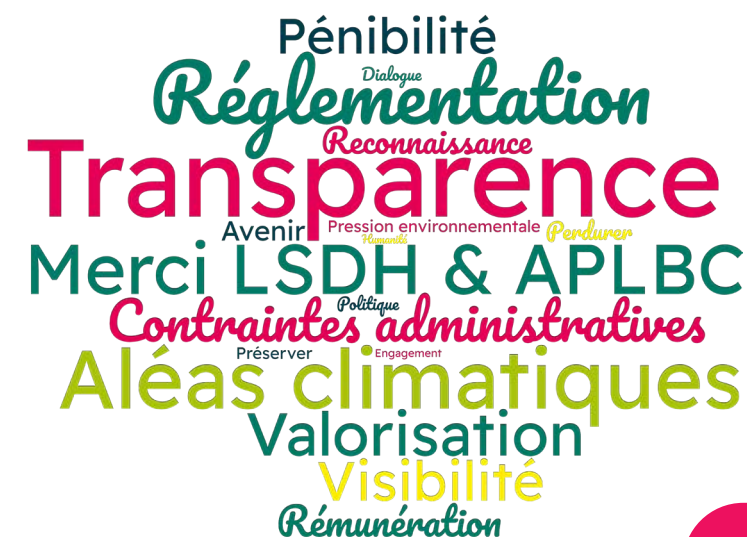


Note moyenne
DONNÉE PAR LES ÉLEVEURS

Nous avons demandé aux éleveurs d'évaluer leur ressenti sur le fait que LSDH leur propose des perspectives d'avenir pour les 5 prochaines années. Nous sommes fiers de cette belle moyenne obtenue, qui a **plus de 2,5 points d'avance** sur la note moyenne nationale (score de 4,9/10).

À la fin de ce questionnaire, nous laissons un champ libre afin que chacun puisse nous faire part de remarques ou suggestions. Nous avons fait le choix de le résumer par un nuage de mots, très parlant suite aux principaux commentaires transmis.

Nous remercions l'ensemble des éleveurs, qui, chaque année prennent du temps pour alimenter et communiquer sur nos engagements RSE.



Depuis 2015, LSDH accompagne les nouveaux installés en production laitière grâce à son dispositif créé la même année, la « **Start Box** ».

Après s'être engagé sur les conditions pré-requises, le stagiaire peut bénéficier d'une **avance de trésorerie**, d'un **attribution de droit à produire supplémentaire** et d'un **prix du lait garanti sur 5 ans**.

Cela fera bientôt 10 ans maintenant que nous avons accompagné **plus de 130 nouveaux éleveurs** sur nos différentes régions de collecte, des Pays de la Loire jusqu'en Auvergne, en passant par la Normandie, le Centre, la Bourgogne et la Nouvelle Aquitaine.

Enrichi d'une **formation de 2 jours** sur nos sites de production, nos jeunes en ressortent impressionnés et motivés.



- conjoncture et perspective de la production
- présentation de la filière et qualité du lait
- économie et gestion avec témoignage de producteurs
- présentation et stratégie du groupe LSDH



RENOUVELLEMENT des générations





COMMUNICATION

Pour être encore plus transparente, la filière laitière du groupe LSDH s'affiche partout : dans les salons, en animations magasins, durant des portes ouvertes, etc... et a même créée des contrats tripartites !

2 SIGNA-
TURES

de contrats
tripartites renouvelés
cette année

116 ANI-
MATIONS

réalisées en
magasins, partout en
France

Tous les ans, en général début juin, le groupe LSDH ouvre les portes de ses usines pour montrer au grand public ce que devient le lait. Parallèlement à cela, des exploitations proches des usines ouvrent également leurs portes.

Nous avons été présents sur plusieurs salons, à renommée nationale comme le SPACE ou plus localement, Festi'Élevage, comice réputé dans le Maine et Loire.

Il y a toujours des producteurs volontaires pour nous accompagner lors de ces manifestations : qui de mieux placé qu'eux pour parler de leur métier ?!



& CHEZ LSDH ? *Oléo 100*

Depuis début **juillet 2021**, les camions de collecte du site de Varennes ne roulent plus avec du gasoil traditionnel mais avec l'Oléo 100. Cette énergie alternative est destinée à ce jour uniquement aux poids lourds et permet de **réduire de 60% les émissions de CO₂**, du champs à la roue et **80% de réduction des particules fines** tout en restant **100% biodégradable**.



D'OÙ ÇA VIENT ?

D'un point de vue agricole, le colza français, dont est entièrement issu Oléo 100, présente de nombreux atouts. Sa production en France permet de renforcer l'indépendance protéique du pays grâce aux tourteaux de colza non OGM. Ces tourteaux nourriront les animaux et limiteront les importations de protéines étrangères qui peuvent être liées à de la déforestation. En effet, les tonnes de graines de colza triturées chaque année permettent également d'extraire l'huile brute. Une partie couvrira l'intégralité des besoins français en matière d'huile de table, tandis que le reste, en excédent, sera transformé en biodiesel afin de réduire l'empreinte carbone des véhicules lourds.

Ce changement de carburant s'inscrit dans nos objectifs de réduction d'empreinte carbone. Cela nous permet de manière concrète la réduction de nos gaz à effet de serre et emboîte le pas vers la transition écologique et la collecte du lait avec zéro émission.

60,96%

c'est l'économie
en gaz à effet
de serre réalisée
jusqu'en 2022 !

En comparaison, voici quelques équivalences d'économies pour fabriquer, consommer ou parcourir :

- ✓ 2 732 399 KM EN VOITURE
- ✓ 19 144 SMARTPHONES
- ✓ 9 287 725 HEURES DE STREAMING VIDÉO
- ✓ 543 261 LITRES DE BIÈRE

Courant 2022, ce sont les ensembles de Saint Amand et Nevers qui ont également été équipés.

Grâce à cela, **plus de 50% de notre flotte** participe à la réduction de nos gaz à effet de serre.

Les ensembles de Saint Denis et ceux de l'Abeille 2 seront équipés en deuxième partie de 2024.

À partir de ce moment là, **100% de notre collecte** sera réalisée avec une amélioration de l'empreinte carbone !



Ce rapport est mis à jour chaque année, il fait part des évolutions et des progrès réalisés par **nous, les éleveurs et le groupe LSDH**. Fiers de ce que nous avons construits, c'est avec transparence que vous en présentons les résultats.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce livret.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »



